



PAEPARD



 Faciliter **l'innovation**
en **recherche** agricole pour le développement :
la **médiation**, un **lien essentiel**



« Des **hypothèses** à la **réalité** »

François Stepman

Table des matières

Acronymes et abréviations	3	COORDINATION OU FACILITATION :	
RÉSUMÉ	4	UN CHOIX DIFFICILE ET	12
À PROPOS DE PAEPARD, DE SES PARTENARIATS ET DES HYPOTHÈSES	5	LA MÉDIATION DANS LE FINANCEMENT DE L'INNOVATION : UN CHANGEMENT MAJEUR DE MENTALITÉ	15
PAEPARD ET SES PARTENAIRES, DES MÉDIATEURS.....	6	ENSEIGNEMENTS ACQUIS	17
		CONCLUSION	18

Acronymes et abréviations

- ARF** - Food & Business Applied Research Fund (Pays-Bas)
- ASARECA** - Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique centrale et de l'Est (*Association for Strengthening Agricultural Research in East and Central Africa*)
- BLE** - Bundes Ministerium für Landwirtschaften und Ernährung (ministère fédéral allemand de l'agriculture et de l'alimentation)
- CARBAP** - Centre africain de recherche sur bananiers et plantains
- CCARDESA** - Centre de coordination de la recherche agricole et du développement pour l'Afrique australe (*Centre for Coordination of Agricultural Research and Development for Southern Africa*)
- CE** - Commission européenne
- CEEAC** - Communauté économique des États de l'Afrique centrale
- CEMAC** - Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale
- COLEACP** - Comité de Liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique pour la promotion des exportations horticoles ACP
- CORAF/WECARD** - Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le développement agricoles
/West and Central African Council for Agricultural Research and Development
- CRDI** - Centre de recherche pour le développement international
- DevCO** - Direction générale de la coopération internationale et du développement
- DFID** - Département pour le développement international du gouvernement britannique (*Department for International Development*)
- EAFF** - Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (*East Africa Farmers' Federation*)
- EMBRAPA** - Entreprise brésilienne de recherche agricole
- FANRPAN** - Réseau pour l'analyse des politiques sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles (Food Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network)
- FAO** - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (*Food and Agriculture Organization of the United Nations*)
- FARA** - Forum pour la recherche agricole en Afrique (*Forum for Agricultural Research in Africa*)
- FIA** - Facilitateur de l'innovation agricole
- GIZ** - Agence allemande pour le développement international (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*, anciennement GTZ)
- IAR4D** - Recherche agricole intégrée pour le développement (*Integrated Agricultural Research for Development*)
- ICRA** - Centre international pour la recherche agricole orientée vers le développement (*International Centre for development oriented Research in Agriculture*)
- LUANAR** - Lilongwe University of Agriculture and Natural Resources
- NERPO** - Organisation nationale des nouveaux producteurs de viande rouge (*National Emergent Red Meat Producers' Organisation*)
- ONG** - Organisation non gouvernementale
- OPR** - Organisation paysanne régionale
- PAEPARD** - Plateforme pour un partenariat Afrique-Europe dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (*European Partnership in Agricultural Research for Development*)
- PAFO** - Fédération panafricaine des organisations paysannes (*Pan-African Federation of Farmer's organizations*)
- PGU** - Processus guidé par les utilisateurs
- PME** - Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s)
- PRASAC** - Pôle régional de recherche appliquée des savanes d'Afrique centrale
- PROPAC** - Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale
- RAD** - Recherche agricole pour le développement
- ROPPA** - Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
- RUFORUM** - Forum des universités régionales de renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture
(Regional Universities Forum for Capacity Building in Agriculture)
- SIG** - Système d'information géographique
- TIC** - Technologies de l'information et de la communication
- UA** - Union africaine
- UE** - Union européenne

Traduction française éditée par Anne Perrin, anne.perrin.pro@gmail.com

PAEPARD 2016. Publié par le Forum pour la recherche agricole en Afrique - FARA, Accra, Ghana.

ISBN 978-9988-8373-2-0

Page de couverture : Ikhuba, de Michele Mathison (Exposition Odyssées Africaines, Bruxelles, BRASS, 03/04-17/05/2015).

Michele Mathison est un sculpteur et artiste contemporain originaire du Zimbabwe. Aujourd'hui, il vit à Johannesburg, en Afrique du Sud. « Ikhuba » (« biner » en ndébélé) désigne l'action consistant à donner des coups de houe pour retourner la terre et préparer un champ pour les semis, et les inlassables efforts nécessaires pour cultiver davantage d'aliments. Or l'exode incessant vers les zones urbaines condamne les petites exploitations de ces pays. L'artiste utilise des objets et symboles du monde rural pour épingle ses défaillances non seulement économiques mais aussi humaines, sociales et élémentaires. Pour symboliser le parcours des produits agricoles jusqu'au consommateur, l'artiste a choisi divers outils – des bûches, des scies mécaniques, des jerrycans et des brouettes – mais aussi les fruits de ce travail agricole : bûches, fagots de bois, épis de maïs et têtes de vache empilées dans un caddie.

L'artiste a réuni ce type d'objets dans une œuvre intitulée « Breaking ground » (2014), une sculpture constituée d'un assemblage de pioches métalliques. La répétition de l'outil crée un mouvement du haut vers le bas, et le haut du corps du travailleur, symbolisé par un tas de fragments de béton, semble ainsi écrasé au sol. Le travail est déshumanisé ; l'outil et sa fonction remplacent le corps humain. Le mouvement est totalement bloqué dans le temps et l'espace, le travail est statique. L'artiste utilise ces outils et objets agricoles pour s'interroger sur la survie des cultures vivrières indépendantes, menacées par les produits industriels, emballés et importés. Il illustre ainsi la disparition d'un monde où le temps est rythmé et défini par les récoltes et les saisons et où les hommes et les femmes travaillent la terre pour se procurer des moyens d'existence et prospérer.

Résumé

La Plateforme pour un partenariat Afrique-Europe dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (Platform for African European Partnership on Agricultural Research for Development, PAEPARD) soutient la recherche collaborative entre un large éventail d'organisations d'Afrique et d'Europe.

PAEPARD a été lancée en 2007 afin d'étudier pourquoi les partenariats de recherche agricole étaient souvent déséquilibrés entre chercheurs du nord et ceux du sud et pourquoi les propositions de financement avec des partenaires africains n'étaient généralement que peu retenues. Au début de la deuxième phase de PAEPARD (fin 2009), les partenaires d'Europe et d'Afrique, qui ne disposaient jusqu'ici que d'une expérience limitée en matière de coopération, se sont retrouvés sur une nouvelle plateforme financée par la direction générale « Coopération internationale et développement » (DevCo) de la Commission européenne. En réponse notamment à la déception des bailleurs de fonds quant au faible impact de certains projets d'instituts de recherche internationaux financés au cours des précédentes décennies, il a été décidé de développer cette nouvelle « coopération forcée » entre la recherche, le secteur privé, les organisations paysannes et les organisations non gouvernementales (ONG) et de tester ainsi une nouvelle approche de recherche agricole pour le développement (RAD). L'objectif premier de PAEPARD était donc d'abandonner l'approche de RAD jusqu'ici largement pilotée par l'offre au profit d'une approche fondée sur la demande afin de faire émerger des partenariats et d'augmenter quantitativement et qualitativement les approches conjointes.

Depuis 2010, PAEPARD II s'emploie à :

- faciliter la création de partenariats entre des organisations paysannes, des groupes de la société civile, des instituts de recherche et des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises privées et des réseaux de politique ;
- soutenir ces partenariats en renforçant leurs capacités et en leur donnant accès aux informations sur les opportunités de financement ;
- aider les partenaires à élaborer des propositions de recherche compétitives qui répondent aux besoins réels des petites exploitations agricoles ; et
- plaider en faveur d'un plus grand soutien à la recherche agricole multi-acteurs partant de la demande.

Pour faciliter les initiatives de partenariat en RAD pilotées par la demande, les acteurs de PAEPARD (personnes physiques et institutions) se sont lancés dans différentes activités et rôles de médiation.

Le présent document met en avant une série de leçons tirées du développement de consortiums soutenus par PAEPARD, qui illustrent divers impacts de la médiation. Si elles semblent parfois évidentes à première vue, les premières conclusions et recommandations seront néanmoins utiles pour documenter la mise en œuvre des activités de médiation jusqu'à la fin des activités de PAEPARD, en décembre 2017.

Le consortium « filière du piment » au Togo a pour objectif d'utiliser la diversité génétique pour améliorer la qualité de la production nationale. (Crédit photo : R. Kahane, CIRAD)



À propos de PAEPARD, de ses partenariats et des hypothèses

En 2017, PAEPARD fêtera ses 10 ans d'activités. Au cours de cette décennie, le lancement et la mise en œuvre des projets de RAD ont bénéficié de plusieurs initiatives qui ont amélioré leur organisation et renforcé la coordination tout en leur permettant de participer plus efficacement aux programmes de recherche européens et d'autres régions grâce à la mise en place de mécanismes plus appropriés, comme des plateformes d'innovation et des partenariats multi-acteurs.

PAEPARD, en particulier, a contribué à cette évolution en renforçant la capacité des acteurs « non-chercheurs » à jouer efficacement un rôle de chef de file et à décrocher des subventions pour la RAD. La phase II de PAEPARD (2009-2013, prolongée jusqu'en 2017) a été développée sur la base des enseignements tirés de la première phase (2007-2009) qui, rappelons-le, était réservée aux « acteurs chercheurs ».

Un certain nombre d'hypothèses ont été utilisées pour la mise en œuvre de PAEPARD II, que les partenaires des consortiums soutenus par PAEPARD se sont employés à affiner au fil des ans. Les principales hypothèses sont les suivantes :

1. L'innovation et la recherche agricoles guidées par la demande améliorent la qualité des résultats ;

- 2.** Les facilitateurs de l'innovation jouent un rôle clé dans la réussite des partenariats multi-acteurs ;
- 3.** Une approche inclusive soutient le changement, l'innovation et l'entrepreneuriat menés par le niveau local ;
- 4.** Les consortiums soutenus par PAEPARD bénéficient de partenariats multi-acteurs mieux équilibrés ;
- 5.** Une meilleure préparation aux appels améliore le taux de réussite des propositions de RAD.

PAEPARD a pris conscience de la nécessité d'encourager et d'associer les efforts du secteur privé, de la société civile, des gouvernements et des universités au bénéfice des sociétés et de l'environnement. Idéalement, les partenariats de RAD doivent s'efforcer d'atteindre un « équilibre dynamique » au sein duquel toutes les parties concernées sont ouvertes à un processus de transformations multiples d'apprentissage mutuel, de compréhension culturelle, de modernisation scientifique, de développement des capacités et de changement d'attitudes (le conservatisme laissant la place à l'innovation) vis-à-vis de tous les partenaires.

Les acteurs africains et européens ont toutefois identifié d'importants obstacles à la réussite des partenariats de RAD :

- 1.** Manque d'informations et de connaissances sur les opportunités de financement, et difficulté à trouver des partenaires appropriés en Europe et à comprendre parfaitement les mécanismes complexes et pointus de collecte de fonds. Par ailleurs, il existe peu d'opportunités de financement accessibles aux consortiums multi-acteurs.



Le consortium « filière agrumes » au Ghana se concentre sur le développement de technologies innovantes permettant de lutter contre la maladie de la mouche des fruits après la récolte. Ces techniques ne présentent aucun risque pour les consommateurs ni pour l'environnement. (Crédit photo : R. Kahane, CIRAD)

2. La majorité des partenariats sont issus d'universités et/ou d'instituts de recherche nationaux. La participation du secteur privé/des services de vulgarisation/de conseil et des organisations de la société civile est dès lors très limitée (par ex. organisations paysannes).

3. Les divers mécanismes de coordination de la RAD financés par la Commission européenne (CE) peuvent dérouter les différents acteurs alors qu'ils devraient faciliter les interactions entre eux-ci.

4. Les instituts européens, qui connaissent naturellement mieux les mécanismes de financement de l'UE, sont généralement à l'initiative des partenariats et ils coordonnent également très souvent les projets financés par la CE.

5. La diffusion des innovations est un résultat des partenariats de recherche moins apprécié que les publications revues par les pairs, la formation et l'accès au financement.

6. Les mécanismes de financement de la CE qui soutiennent la RAD (de la DG DevCo et de la DG RTD, impliquant la DG Agri) reposent sur la concurrence ou sur l'excellence et sont souvent difficilement accessibles aux partenaires africains. En outre, les règles administratives et financières de la CE sont souvent difficiles à suivre.

Le rôle de médiateur de PAEPARD

La communauté scientifique et du développement a élaboré le concept de « médiateur » et de « médiation » dans le cadre des processus multi-acteurs. Les rôles et fonctions des individus et institutions (médiateurs) de PAEPARD en vue de faciliter le lancement et le soutien au partenariat de RAD sont très divers. Les rôles de médiateur ont été assumés – et le sont toujours – par des institutions/organisations/entreprises, parmi lesquelles des consultants, des représentants de gouvernements et d'ONG, des départements de recherche et entreprises soutenant les producteurs

agricoles, des entreprises de transformation ainsi que d'autres entreprises agroalimentaires.

Concrètement, PAEPARD a formé 40 facilitateurs d'innovation agricole (FIA), choisis ou non parmi les membres de ses consortiums, et les a chargés d'organiser les activités et l'accompagnement des consortiums multi-acteurs (voir section 5 : coordination ou facilitation).

PAEPARD et ses partenaires, des médiateurs

Il est rare que les partenaires multi-acteurs abordent spontanément ou facilement un défi commun. Ce processus nécessite une médiation afin de réunir les partenaires, et une facilitation pour établir les relations entre eux, relations qui doivent reposer sur des objectifs communs, une répartition efficace des tâches, une communication efficace et la confiance mutuelle.

En tant que médiateur, PAEPARD met en relation différentes entités et acteurs partageant des intérêts communs et qui seraient rarement susceptibles d'interagir pour partager et échanger des connaissances.

Le partenariat réunit des tiers pour leur bénéfice mutuel en intervenant dans une chaîne d'activités de médiation et de médiateurs existante, sans nécessairement lancer lui-même ces activités. Par exemple, dans le cas de la filière mangue en Afrique de l'Ouest, les producteurs et les chercheurs ont exclusivement concentré leur attention sur la lutte contre la mouche des fruits, prêtant peu d'attention

1 Consortiums soutenus par PAEPARD

> Consortium sur les engrais biologiques au **Burkina Faso** (effets de l'enrichissement biologique du sol en *Trichoderma* spp. appliqué à la production de légumes en Afrique subsaharienne). Les coopératives agricoles (composées principalement de femmes) associées au consortium utilisent des engrais biologiques et du compost. Ce consortium réunit des acteurs du secteur privé (BIOPROTECT au Burkina Faso, BIOPHYTECH en France) et une ONG, l'Association pour la recherche et la formation en agroécologie (ARFA). L'innovation porte sur la production de micro-organismes fongique par fermentation, et sur la vulgarisation de leur utilisation pour la fertilisation et la protection de végétaux. Les petits agriculteurs associés au projet ont signalé une augmentation de leurs rendements (de tomates et d'oignons en particulier).

> Le consortium « soja » au **Bénin** a sorti de nouveaux produits dérivés des graines de soja (dans un premier temps un mélange lait de soja et afitin, à venir de la poudre et de la viande de soja) à des fins commerciales. Un impact positif sur la sécurité sanitaire (qualité et productivité des aliments) et la sécurité alimentaire (qualité et amélioration des revenus des ménages grâce à l'amélioration de la chaîne alimentaire) a été mis en évidence.

> Le consortium « agrumes » au **Ghana** étudie les technologies innovantes de gestion post-récolte, en particulier l'état sanitaire des fruits stockés. Il s'emploie à élaborer une proposition visant à lutter contre la maladie fongique des taches angulaires au moyen d'un aérosol biochimique. L'objectif est que la production nationale d'agrumes reconquière des parts de marché. Une coopération prometteuse avec un partenaire sud-africain a mis en évidence la difficulté à concilier intérêts publics et privés au sein d'un partenariat multi-acteurs.

> Au sein du consortium « aquaculture » du **Malawi**, le projet mené par l'Université d'Agronomie et des Ressources naturelles de Lilongwe (LUANAR) s'est penché sur les technologies de production halieutique, le développement d'une alimentation peu coûteuse, les meilleures stratégies alimentaires et la commercialisation d'une production accrue de tilapia afin de rendre l'aquaculture abordable.

> Abondamment consommé au **Togo**, le piment peut être une source de revenus pour les petits agriculteurs, leur garantissant des liquidités et des bénéfices. Le projet s'est employé à améliorer les possibilités de commercialisation des petits exploitants grâce à des travaux de recherche visant à améliorer la valeur des piments. La recherche porte sur l'amélioration des installations de traitement à petite échelle (séchage, tri et conditionnement) et l'évaluation de nouvelles variétés importées de l'EMBRAPA (Brésil).

> En **Ouganda**, le consortium « fruits et légumes africains indigènes » (AIFV) s'est concentré sur les processus innovants de prolongation de la durée de conservation des AIFV préservant leurs valeur nutritive, goût et aspect. Il vise à développer, diffuser et commercialiser de nouveaux produits (confitures, jus, marmelades et produits secs) issus de ces processus.

> Au **Nigeria**, un partenariat s'est attaqué au problème critique du coût élevé et de la qualité médiocre de la volaille nigérienne. À cette fin, il a étudié l'utilisation d'aliments alternatifs, comme le manioc, abondant dans le pays et jusqu'ici peu utilisé par les éleveurs de volaille.

> Le consortium du **Burundi** s'est employé à renforcer le système informel des semences de pommes de terre afin d'en améliorer la qualité. De nouvelles techniques de sélection permettent de réduire les contraintes de coût auxquelles sont confrontés les producteurs de semences certifiées. La production « informelle » de semences de pommes de terre est intensifiée afin d'offrir une alternative aux semences certifiées (souvent pas disponibles).

> Au **Kenya**, le consortium de lutte contre l'aflatoxine s'est attaqué au problème de la contamination des produits alimentaires et des aliments pour bétail. Trois stratégies innovantes de lutte contre l'aflatoxine sont encouragées au Kenya afin d'améliorer la sécurité alimentaire des céréales : le bio-contrôle axé sur la souche atoxigénique *Aspergillus flavus* (aflasafe™) ; la mise en place de bonnes pratiques agronomiques et post-récolte ; et l'utilisation de processus de décontamination pour une partie au moins du maïs. Ces innovations peuvent avoir un impact considérable lorsque l'on sait que plus de 80 % des ménages agricoles des zones rurales cultivent le maïs. Parallèlement à ces innovations, le consortium étudie également les stratégies de communication sur les risques de contamination.

> En **Afrique du Sud**, l'Organisation nationale des nouveaux producteurs de viande rouge (NERPO) a développé en coopération avec l'entreprise privée GMP-Basic un outil de gestion d'informations sur le bétail intégré à des étiquettes d'identification par radiofréquence (IRF). L'objectif est d'enregistrer et d'analyser les performances du secteur du bétail et d'améliorer les pratiques de gestion du fourrage des petits agriculteurs afin de leur permettre d'entretenir leurs troupeaux de bovins et petits ruminants.



à la valeur économique de la grande quantité de déchets produits. Suite à un appel pour la participation d'acteurs d'autres secteurs (par ex. secteur des cosmétiques et de l'alimentation animale), des acteurs du secteur privé de quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) ont donc rejoint le partenariat, apportant de nouvelles perspectives et opportunités économiques mais soulevant aussi de nouvelles contraintes, qui ont nécessité une recherche transdisciplinaire.

Les chercheurs européens ont également pu apprécier l'intérêt d'innovations potentielles en se basant sur les observations de leurs collègues africains, par exemple les techniques innovantes destinées à prolonger la durée de conservation des légumes indigènes en Ouganda, la production locale de lait de soja au Bénin ou l'utilisation de souches de *Trichoderma* (un engrais biologique et un bio-protecteur du sol) sélectionnées localement au Burkina Faso. L'objectif était d'en faire des activités viables. La validation de ces innovations a toutefois souvent nécessité la médiation de PAEPARD qui a aidé les chercheurs à mieux comprendre et à apprécier le potentiel commercial de ces innovations et leur pertinence à des fins de recherche conjointe (encadré 1).

Plusieurs consortiums soutenus par PAEPARD ont associé le secteur privé – (soja au Bénin, fertilisation organique des sols au Burkina Faso, aquaculture au Malawi, bétail et gestion des petits ruminants en Afrique du Sud et exportation de mangues en provenance d'Afrique de l'Ouest) – à différentes filières axées sur l'innovation en faveur des petits



En Afrique, le bétail est une ressource précieuse pour les éleveurs, pour les consommateurs, ainsi que pour la gestion de la fertilité des sols. (Crédit photo : EAFF)

agriculteurs. Le consortium burkinabé, par exemple, avait ainsi pour chef de file une entreprise du secteur privé, BIOPROTECT. Cette association a débouché sur la création d'une entreprise commerciale associant l'ARFA (une ONG burkinabé) et BIOPHYTEC (une société du secteur privé de Montpellier, en France). Au Malawi, MALDECO Aquaculture Ltd. a été stratégiquement associée au consortium afin que ce dernier bénéficie d'enseignements tirés de l'expérience du secteur privé dans les domaines de l'aquaculture, de l'alimentation animale et de la commercialisation. L'entreprise utilise par ailleurs les résultats de la recherche sur l'alimentation animale pour améliorer sa production halieutique. En Afrique du Sud, l'Organisation nationale des nouveaux producteurs de viande rouge (NERPO) a travaillé en coopération avec une entreprise du secteur privé à la conception d'étiquettes uniques d'identification par radiofréquence (IRF) du bétail.

À côté des entrepreneurs locaux, des consommateurs locaux – qui représentent un marché de masse accessible – ont aussi été inclus dans un certain nombre de consortiums (par ex. produits à base de soja au Bénin : lait aromatisé et afitin - condiment en poudre pour améliorer la saveur des sauces -, et steaks de « viande » ; nouveaux aliments pour poulets fabriqués à partir de dérivés du manioc au Nigeria ; et semences de pommes de terre de qualité au Burundi). La transformation d'aliments à grande échelle s'accompagne inévitablement de risques pour le consommateur en termes de sécurité des aliments. Consciente de ces risques pour les consommateurs, la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (EAFF) a élaboré une proposition prévoyant d'utiliser des sondes de stockage connectées à des applications

Les produits innovants à base de soja favorisent l'émancipation des femmes et préservent la santé des enfants. (Crédit photo : P. Sewade, Sojagon, Bénin)



de téléphonie mobile afin de s'attaquer aux niveaux élevés d'humidité sources de contamination des stocks de céréales par l'aflatoxine. Le consortium a également souhaité produire des vidéos en langues locales sur l'aflatoxine en coopération avec l'ICRISAT et la Fondation McKnight.

Sous l'impulsion du NERPO, le consortium d'Afrique du Sud s'est intéressé au rôle des TIC dans la production de viande bovine. Il utilise un système d'information géographique pour assurer le suivi du bétail. Le secteur commercial du bétail ne s'est jamais si bien porté dans le pays. Toutefois, les efforts visant à quantifier la production du secteur se limitent le plus généralement à des enquêtes éclair, à court terme, qui ne fournissent pas les informations appropriées et précises permettant une planification à long terme du marché et la satisfaction de la demande accrue de viande rouge.

Une approche multi-acteurs inclusive

La coopération avec des acteurs locaux - organisations paysannes, entreprises et ONG - a permis à PAEPARD d'acquérir une expérience approfondie des besoins de ces partenaires. La participation à part entière de tous les partenaires nécessite le déploiement de vastes mécanismes de soutien - incluant développement des capacités, création de réseaux, promotion de la communication et soutien financier. Cette approche inclusive soutient le changement, l'innovation et l'entrepreneuriat initiés et menés au niveau local. À titre d'exemple,

la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (EAFF) est à présent invitée à se joindre à certaines propositions axées sur la lutte contre la contamination du maïs par l'aflatoxine, qui a un impact sur la santé du bétail et des êtres humains. Grâce au Processus guidé par les utilisateurs de PAEPARD (voir section suivante) en Afrique de l'Est, l'EAFF a appris comment hiérarchiser, défendre et suivre ses besoins en termes de recherche.

Dans l'une des consultations de PAEPARD, le « partenariat inclusif » est défini en ces termes : « Toutes les parties prenantes qui ont un intérêt dans le partenariat y sont associées. » Toutefois, le rôle de chaque partenaire doit être bien défini et un équilibre doit être trouvé entre inclusivité et efficacité opérationnelle. Il y a également lieu de clarifier si le partenariat est principalement axé sur la recherche ou sur le développement.

En 2011, PAEPARD a organisé deux appels à projets. Parmi les 151 notes succinctes initialement reçues, 19 ont été retenues pour former des consortiums PAEPARD (encadré 2).

Les profils des 19 consortiums sélectionnés montrent que les partenaires non-chercheurs ont constitué, comme l'exigeaient les critères des appels à candidatures, le groupe le plus important, avec un pourcentage d'organisations paysannes, d'ONG et d'acteurs du secteur privé de respectivement de 21, 32 et 5%, (total = 58%). Malgré leur rôle de chef de file (candidat) ou de coordinateur de consortium, les partenaires non-chercheurs ont en particulier émis

2 Procédure de sélection du premier appel ouvert à consortiums de PAEPARD (2011)

- > **1^{ère} étape** : Une première série de notes succinctes sont présélectionnées sur la base de critères administratifs : (a) statut juridique et mandat de la partie prenante ; (b) présence d'au moins trois partenaires dont un européen, un chercheur africain et un non-chercheur africain ; (c) identification d'une opportunité de financement pour la proposition à soumettre.
- > **2^e étape** : Examen technique par un examinateur indépendant, externe à PAEPARD, sur la base de trois critères : (a) profil du candidat : expertise requise et expérience en matière de leadership, compétences des autres partenaires, répartition des rôles dans les partenariats ; (b) pertinence du partenariat : définition précise des défis en termes d'innovation, accent mis sur la demande, amélioration d'initiatives existantes, pérennité du partenariat proposé ; (c) impact attendu : quels sont les bénéficiaires de l'action, question à soumettre par le partenaire de la recherche, degré de diffusion du résultat attendu.
- > **3^e étape** : Analyse des conclusions de la 2^e étape (examen technique) par un comité de dix examinateurs sélectionnés parmi les partenaires de PAEPARD.
- > **4^e étape** : Introduction d'un équilibre géographique entre les trois sous-régions (parmi les organisations de recherche sous régionales - ASARECA, CCARDESA et CORAF/WECARD - et les pays anglophones et francophones).

des doutes quant à leur rôle de bénéficiaires de la recherche scientifique. Dans une série de consortiums soutenus par PAEPARD, il est apparu que les instituts de recherche menaient finalement tout le processus, de l'identification de la priorité de recherche à la mise en œuvre des résultats de la recherche.

Grâce aux apports des partenaires, PAEPARD s'est rendu compte que, malgré les progrès initiaux de son appel à projets tendant à orienter l'ARD vers des partenariats guidés par la demande, les consortiums continuaient à être formés et sélectionnés essentiellement selon une approche « guidée par la recherche ». Soulignons en particulier que les partenaires non-chercheurs ne disposaient pas de suffisamment de temps pour formuler leurs besoins dans les délais impartis des appels d'offre. En particulier, les organisations paysannes régionales (OPR) ne sont pas parvenues à bénéficier pleinement du soutien de PAEPARD :

(a) peu d'OPR ont répondu aux appels ouverts lancés en 2011-12 ;

(b) rares sont celles qui ont été sélectionnées et, lorsque ce fut quand même le cas, les membres de l'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO) ont eu du mal à orienter les partenariats autour de leurs besoins ;

(c) les membres des OPR mobilisées ont été découragés, PAEPARD n'étant pas parvenu à identifier et à lever les contraintes les empêchant de participer à la recherche.

Processus guidé par les utilisateurs

Vers la mi-2011, certains partenaires non-scientifiques de PAEPARD ont critiqué le mécanisme utilisé dans la construction des partenariats (*encadré 2*). Ces critiques ont nécessité une réflexion et l'élaboration d'une nouvelle approche de médiation qui laisse aux utilisateurs finaux suffisamment de temps pour réfléchir au processus de partenariat multi-acteurs et favorise une plus grande appropriation.

Constatant que chaque consortium est un cas unique, tant en matière de besoins internes individuels que de spécificités et de contraintes liées aux différents contextes, PAEPARD a développé et adopté une approche basée sur les besoins, baptisée **Processus guidé par les utilisateurs (PGU)**. L'objectif était de confier aux partenaires « utilisateurs de la recherche » (en particulier les organisations paysannes et le secteur privé) un rôle clé dans l'organisation des activités de médiation.

Il convient toutefois de souligner que cette approche PGU n'était pas tout à fait nouvelle. Lors des consultations internes et multi-acteurs¹ organisées au début du projet PAEPARD (2010-2012), les



Schéma 1 – Les étapes du Processus guidé par les utilisateurs

« utilisateurs de la recherche » (en particulier les OPR) ont indiqué vouloir jouer un rôle plus central dans les activités de médiation : (a) les OPR étaient déjà associées à des partenariats dynamiques incluant des acteurs du secteur de la recherche et d'autres secteurs au niveau national et régional ; et (b) elles étaient convaincues que le succès des partenariats exigeait l'établissement de relations à long terme entre les organisations paysannes, les instituts de recherche et les gouvernements, une coopération ponctuelle étant insuffisante.

Le PGU (*schéma 1*) a commencé par identifier les besoins de l'organisation paysanne et la dynamique existante et organise les étapes suivantes autour d'une priorité de recherche unifiée ou « thème fédérateur » sélectionnée par les réseaux d'organisations paysannes. Cette étape englobait principalement des « activités de médiation » sur le thème fédérateur sélectionné. Cette étape avait pour objectif de :

- a) renforcer les dynamiques existantes à l'échelle nationale/régionale ;
- b) améliorer les partenariats existants ; et
- c) faire la promotion de la recherche reposant sur les besoins des utilisateurs et les défis auxquels ils sont confrontés.

L'atelier sur la question de recherche multi-acteurs (QRMA) a été une autre étape clé du PGU (*étape 4, schéma 1*). Les principaux objectifs étaient les suivants :

- i) aider à la mise en place du partenariat ;
- ii) valider le rapport de l'étude documentaire sur la question prioritaire (thème fédérateur) sélectionnée par les OPR ;

¹ Flament J., Félicité-Zulma D., Mugabe J. and Kahane R. (2016). Résultats des consultations d'acteurs de la recherche agricole pour le développement, conduites dans le cadre de PAEPARD entre 2010 et 2012. Cartmell-Thorp S., WRENmedia (Ed.), FARA, Accra, Ghana (Pub.). ISBN 978-9988-8438-1-6.

² Mugabe J. and Adekunle A. (2013). The Users' Led Process: a multi-stakeholder partnership approach to articulate the research-users' needs.

3 Processus guidé par les utilisateurs (PGU). Liste des institutions pilotes du PGU et de leur thème fédérateur

- EAFF** - Filière élevage extensif de bétail en Afrique de l'Est (Kenya et Ouganda)
- PROPAC** - Cultures maraîchère en zones urbaines d'Afrique centrale (Cameroun, République du Congo et République démocratique du Congo)
- ROPPA** - Filière riz (Bénin, Burkina Faso et Mali)
- FANRPAN** - Filière arachide (Malawi et Zambie)
- COLEACP** - Valorisations non-alimentaires de la mangue (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal)

- iii) hiérarchiser et traduire les questions de développement en questions de recherche ;
- iv) analyser les capacités existantes des partenaires ainsi que leurs lacunes ; et ,
- v) identifier d'autres partenaires potentiels nécessaires au partenariat pour combler ces lacunes en termes de capacités et de compétences (par ex. les producteurs de mangue d'Afrique de l'Ouest n'avaient aucune expérience préalable du secteur des cosmétiques).

La dernière étape consistait à identifier les membres d'un groupe restreint qui a pour mission de faire progresser la plateforme régionale, d'élaborer les notes succinctes et d'aider à la formation d'un partenariat

Afrique-Europe capable d'élaborer les propositions de projet et de participer aux travaux de recherche prévus.

Au travers du PGU, les bases d'un partenariat multi-acteurs efficace ont été jetées et cinq plateformes multi-acteurs ont vu le jour. Les plateformes PGU étaient chacune pilotées par quatre OPR : la Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (EAFF) ; la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC), le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) ; le Réseau pour l'analyse des politiques sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles (FANRPAN) ; et par une organisation européenne issue du secteur privé, le COLEACP (*encadré 3*).

4 Aperçu des consultations soutenues par PAEPARD au niveau régional

- Le ROPPA a organisé à Freetown (Sierra Leone, 18-20 juin 2013) un atelier sur le renforcement du cadre de consultation entre les organisations paysannes et la recherche. Il a aussi organisé, avec le soutien de l'ONG belge « Collectif Sécurité Alimentaire » (CSA), l'atelier « Apprendre à connaître les exploitations familiales et leurs transformations : évaluation des activités de l'observatoire du ROPPA et échanges sur les partenariats entre les organisations de producteurs, la recherche et l'État ». Cet atelier, organisé à Dakar du 24 au 26 juin 2015, s'est tenu parallèlement à une conférence afin de finaliser le cadre de dialogue permanent entre organisations paysannes et instituts de recherche.
- La PROPAC a organisé deux ateliers consultatifs entre organisations paysannes et acteurs de la recherche, à Mfou (6-8 août 2014) et à Douala (4-6 août 2015), au Cameroun. L'objectif était de renforcer la collaboration et la consultation entre les organisations paysannes nationales et les instituts nationaux ou régionaux de recherche agricole d'Afrique centrale. Un intérêt croissant pour ces thématiques s'est développé entre les deux événements et le second atelier a ainsi réuni des représentants de 10 pays et d'institutions régionales (CARBAP, CORAF/WECARD, PRASAC, CEEAC et CEMAC). Une résolution a été adoptée, un groupe de travail désigné et un plan d'action élaboré.
- L'EAAFF a organisé deux consultations nationales en rapport avec la priorité de recherche dédiée au bétail : (a) l'Atelier de dialogue national sur le bétail à Kampala, en Ouganda (2015) et (b) l'Atelier de dialogue national sur le bétail à Thika (Kenya, 4 février 2015).
- Le FANRPAN a organisé des consultations nationales multi-acteurs d'instituts de recherche ou non afin d'examiner les domaines de coopération possibles à Kinshasa (République démocratique du Congo, 11-12 novembre 2010), Mbabane (Swaziland, 17-18 novembre 2010), Maputo (Mozambique, 23 novembre 2010), Gaborone (Botswana, 29 novembre 2010), Harare (Zimbabwe, 16-17 février 2011) et Johannesburg (Afrique du Sud, 19 novembre 2010).



La rapidité de mise en œuvre du PGU a varié d'un partenaire à l'autre, allant de six mois à un an (voire plus). Établir un agenda de recherche en fonction des besoins d'une OPR ou d'une PME est une démarche relativement récente et innovante, qui exige de nombreux échanges d'information, de la communication et le développement de capacités, ainsi qu'une redéfinition des ressources humaines nécessaires. Concrètement, des aspects comme le statut professionnel des scientifiques, les compétences/expériences disponibles, les ressources humaines et les points de vue quant à la validité des méthodes de recherche ont émergé au sein des consortiums soutenus par PAEPARD. Pour une participation inclusive, il faut veiller à intégrer de manière plus équitable les connaissances et les opinions des acteurs dans le processus décisionnel, ce qui exige de bien gérer et de modifier les rapports de forces.

En outre, la plupart des PGU ont incité leur organisation paysanne à lancer (par ex. PROPAC), à finaliser (EAFF et ROPPA) ou à renforcer (FANRPAN) un cadre formel de dialogue entre l'organisation paysanne et la recherche (encadré 4). L'approche PGU a permis de renforcer le rôle des organisations paysannes dans la stratégie RAD par le biais d'un dialogue accru entre organisations de producteurs et la recherche, un acquis non prévu au départ par PAEPARD. Autre bénéfice non escompté du PGU : une meilleure connaissance du rôle des entreprises du secteur privé en interaction avec le secteur public en vue de soutenir l'innovation agricole au niveau local ou national.

Coordination ou facilitation : un choix difficile et imprévu

La *facilitation* est une intervention volontaire qui renforce les interactions et les relations entre les individus, les organisations et leurs structures sociales, culturelles et politiques par le biais d'un processus de création de réseaux, d'apprentissage social et de négociation³. Dans les pays à revenu élevé, des acteurs spécialisés (médiateurs du secteur privé, catalyseurs, activistes, commerçants, transformateurs) assurent de plus en plus le rôle de facilitateur des processus d'innovation agricole. Dans les pays à faible revenu, ces rôles continuent d'être majoritairement assumés par des catégories spécifiques d'organisations



Refroidisseur à charbon conçu par le consortium « fruits et légumes indigènes » en Ouganda, 2016. (Crédit photo : NRI)

(organismes de vulgarisation, de recherche, à but non lucratif). Des personnes expertes et compétentes, aptes à agir en tant qu'intermédiaires, facilitateurs ou médiateurs au sein du système – autrement dit des personnes qui peuvent jouer un rôle d'intermédiaire dans des relations complexes – sont nécessaires⁴.

Les *facilitateurs* ou *médiateurs* s'emploient à renforcer la confiance et à favoriser le consensus entre acteurs, ils initient le processus d'apprentissage et aident les acteurs à suivre le processus de transformation et à y réfléchir. La neutralité, la garantie de rôles clairement définis et des capacités de réseautage comptent parmi les qualités clés des facilitateurs. Les activités de lobbying de PAEPARD⁵ ont par exemple permis à des experts allemands de l'Institut fédéral allemand de recherche sur l'alimentation et la nutrition Max Rubner qui n'avaient encore jamais travaillé en Afrique de s'associer au projet kenyan de lutte contre l'aflatoxine.

Dans le premier appel à propositions, en 2010, les facilitateurs étaient proposés par les partenaires du consortium. Il s'agissait habituellement d'un chercheur ou du coordinateur du consortium. Toutefois, lorsque le facilitateur était également le coordinateur du consortium (comme pour la filière piment au Togo ou dans le consortium kenyan de lutte contre l'aflatoxine), des tensions ont fini par apparaître entre les partenaires, jusqu'à ce que la direction bénéficie à nouveau de la confiance de tous.

Lors du second appel à propositions, lancé en juillet 2011, des facilitateurs externes ont été proposés par PAEPARD. Ensuite, lorsque PAEPARD s'est lancé dans le PGU avec les organisations paysannes régionales, le facilitateur a toujours été un acteur non-chercheur. La facilitation du PGU-PROPAC (maraîchage urbain) a ainsi été assurée par une ONG.

Pour remédier à cette situation, PAEPARD a sollicité le feedback des consortiums et leur a demandé s'ils préféreraient des facilitateurs indépendants. Les consortiums ont finalement soulevé d'autres questions et préoccupations, comme : i) qui paierait ces facilitateurs ? ii) dans quelle mesure allaient-ils être différents des coordinateurs ? iii) leur rôle serait-il différent ? iv) ce rôle de facilitation ne pouvait-il pas être joué par les acteurs en charge de la vulgarisation ?

Au moins quatre des consortiums sélectionnés ont estimé que les dirigeants des organisations partenaires seraient des « facilitateurs neutres » tandis que trois autres ont proposé des personnes extérieures aux organisations partenaires. Les autres ont proposé des alternatives, par exemple des membres d'organisations partenaires ou d'organisations non-partenaires. Considérant ces résultats contrastés, PAEPARD a conclu que le choix devait se porter, dans la mesure du possible, sur des facilitateurs neutres et/ou externes au consortium. Ceux-ci devaient s'assurer que toutes les étapes du processus de développement des partenariats reposent sur le consensus, une vision partagée, l'intérêt commun et l'engagement des partenaires. Ils devaient également apporter leur aide pour élaborer la note succincte et en faire une proposition formelle à soumettre aux organismes de financement spécifiques.

Pour trouver des facilitateurs de l'innovation agricole (FIA) potentiels, PAEPARD a lancé en août 2011 un



Riz en Afrique de l'Ouest : riz blanc produit en culture irriguée au Mali. (Crédit photo : CIRAD)

appel à experts dans les régions selon des critères bien déterminés. Sur les 202 candidatures reçues, 20 FIA ont été sélectionnés, la majorité d'entre eux ayant, comme on pouvait s'y attendre, un parcours dans la recherche. Pour le second appel, PAEPARD a assigné un FIA spécifique à chaque consortium, notamment en fonction du pays de résidence du facilitateur et du pays du consortium. Toutefois, pour ce qui est des PGU régionaux, il est intéressant de noter que chaque organisation paysanne régionale a nommé son propre FIA chargé de guider et d'orienter le processus.

Pour préciser les rôles et les responsabilités des coordinateurs par rapport à ceux des facilitateurs, il a été décidé, lors d'un atelier de FIA organisé en novembre 2011 que le coordinateur de consortium devait diriger et être responsable du résultat et de l'encadrement de la proposition. En revanche, le rôle du FIA était de rassembler les parties prenantes pour les aider à trouver un consensus. Il devait rester neutre et assurer l'équilibre dans la discussion, le partage du pouvoir et le respect de la contribution de tous les participants, l'objectif étant de parvenir à une solution avantageuse pour tous les partenaires.

Toutefois, une enquête menée en 2013 a révélé que, si certains consortiums étaient satisfaits du FIA qui leur avait été attribué, d'autres en revanche avaient rencontré des difficultés. Certains avaient l'impression que le FIA n'avait pas toujours une bonne compréhension du problème de recherche et de leurs priorités. De plus, rares étaient les FIA à s'engager de manière explicite à jouer l'interface entre les scientifiques et les praticiens. La majorité des FIA se sont contentés d'animer les ateliers de lancement.

Dans presque tous les consortiums, le « médiateur » le plus efficace s'est révélé être le coordinateur ayant lancé le consortium et participé à l'atelier de rédaction de la proposition de recherche. Ces coordinateurs (tous des hommes, à l'exception de deux femmes, dans deux consortiums soutenus par PAEPARD) ont travaillé tout au long de la filière, gérant les ressources et mettant en place les réseaux. La plupart du temps, le coordinateur/médiateur a dépassé la vision de l'innovation propre à la RAD en y incluant des dimensions organisationnelles, institutionnelles et politiques. La médiation dans la coopération pour la recherche agricole supposait tout d'abord d'exercer une influence de façon à mobiliser les acteurs concernés par le problème en question, et deuxièmement de disposer de connaissances tacites nécessaires pour créer des interactions entre les parties prenantes. Ces conclusions soulignent à quel point les organisations de recherche doivent investir dans des médiateurs

³ Leeuwis, C. and Aarts, N. (2011). Rethinking communication in innovation processes: creating space for change in complex systems. *The Journal of Agricultural Education and Extension* 17(1): 21-36.

⁴ Klerkx, L. Gildemacher P. (2012). The role of innovation brokers in agricultural innovation systems. In: World Bank (Ed.) *Agricultural innovation systems: an investment sourcebook*, Thematic note 4: 221-230.

⁵ PAEPARD Policy Brief n°1 (2015). Le rôle des partenariats multi-acteurs entre l'Afrique et l'Europe illustré par la question de la contamination par l'aflatoxine des denrées alimentaires et des aliments du bétail, 8 p.



de l'innovation ou collaborer avec ces intermédiaires qui servent d'interface aux utilisateurs de leurs connaissances aux différents stades de la conception, de la création et de la diffusion d'idées.

Ateliers de lancement

PAEPARD a d'abord organisé des ateliers de lancement avec des facilitateurs du Centre international pour la recherche agricole orientée vers le développement (ICRA) et du Forum des universités régionales de renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture (RUFORUM). Ces ateliers ont ensuite réuni des FIA africains proposés par PAEPARD, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Ces ateliers de lancement avaient pour objectif de jeter les bases de partenariats efficaces entre partenaires africains et européens de la RAD et de :

- a. Comprendre les objectifs de PAEPARD ;
- b. Fonctionner efficacement avec une vision commune et un objectif clair du consortium ;
- c. Mettre en place des procédures de travail et des « règles de base » ainsi qu'une vision précise des rôles respectifs des différents partenaires ;
- d. Parvenir à un consensus sur les rôles du FIA dans le partenariat ;
- e. Rédiger une note succincte pour chaque consortium, note qui pourrait ensuite être retravaillée pour devenir une proposition de financement complète à soumettre

aux organismes de financement concernés ; et
 f. Préparer un plan d'action pour le consortium ainsi que l'atelier de rédaction de la proposition complète.

Chaque atelier de lancement a été le point de départ d'une analyse des facteurs influençant les contraintes d'une filière spécifique pour les multiples acteurs aux niveaux micro, méso et macro. Avoir une bonne vision des influences et des facteurs qui affectent les acteurs à différents niveaux pourrait permettre de mieux identifier les priorités de la recherche et de développer des stratégies susceptibles de promouvoir les partenariats et en améliorer l'efficacité.

Problèmes institutionnels

Si la quasi-totalité des FIA ont participé activement à l'animation des réseaux d'innovation et au soutien aux processus d'apprentissage au sein de ces réseaux, ils ne se sont pas penchés sur les problèmes institutionnels sous-jacents. Parmi ces problèmes, les différences organisationnelles en termes de mesures incitatives ou cognitives entre les divers acteurs, susceptibles d'entraver les approches participatives partant de la demande. Ce pourrait être une des raisons expliquant pourquoi le rôle de facilitation a été endossé par les coordinateurs dans la plupart des consortiums soutenus par PAEPARD.



Les bonnes pratiques durant et après la récolte sont essentielles pour prévenir la contamination par l'aflatoxine pendant le stockage. (Crédit photo : L. Matumba, LUANAR, Malawi)

Cette donnée a été fondamentale dans le processus d'apprentissage de PAEPARD dans la mesure où les FIA avaient été sélectionnés pour la création et le soutien des consortiums et non pas en fonction de leurs compétences, par exemple dans l'animation des ateliers de rédaction des propositions. Si la médiation est un concept clé de PAEPARD, destinée à faciliter la coopération multi-acteurs dans une série de filières sélectionnées, le rôle du médiateur ne va pas toujours de soi et est à l'origine de diverses attentes.

Une exception à ce constat a toutefois été mise en évidence dans certains consortiums où ce médiateur était nécessaire. Au Bénin par exemple, le médiateur externe a joué un rôle important dans le consortium « soja » car les différents acteurs de cette filière n'étaient pas habitués à collaborer. Au Ghana, le consortium a bénéficié de la présence de deux FIA. Le premier, un chercheur ghanéen, disposait d'une vaste expérience de terrain dans la facilitation de l'innovation agricole, suite à sa participation à plusieurs initiatives axées sur l'huile de palme, ainsi que d'une solide expérience dans l'analyse des filières. Le second FIA, lui aussi un chercheur, avait travaillé pendant treize ans avec des agriculteurs des zones rurales et le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture du Ghana.

Le consortium burkinabé sur les engrais biologiques (enrichissement en *Trichoderma*) a fourni l'exemple intéressant d'un coordinateur/facilitateur focalisé sur le secteur agroalimentaire et la création d'entreprise guidée par les demandes du marché. Ce coordinateur/facilitateur a apporté une réelle valeur ajoutée économique en réunissant des entrepreneurs agricoles et des prestataires de services, agricoles et non-agricoles. En revanche, au Cameroun, le médiateur s'est limité à animer une réunion de divers acteurs

tandis qu'il était prévu qu'il maîtrise des domaines très différents, comme la recherche, le développement rural et la logique des bailleurs de fonds.

Le coordinateur du consortium « aquaculture » du Malawi, qui ne disposait pas d'un FIA, a formulé la requête suivante : « Nous n'avons pas besoin d'un facilitateur 'pour faire en sorte que le groupe fonctionne', ce n'est pas le type de facilitation dont nous avons besoin. Nous avons besoin d'un facilitateur qui fera le lien entre le consortium et les bailleurs de fonds potentiels, qui sache quel bailleur sera intéressé par notre proposition et qui pourra nous aider à élaborer notre note succincte et notre proposition. »

Une meilleure définition des critères de sélection des FIA – en incluant une plus grande expérience de l'innovation agricole et une plus grande maîtrise des processus de communication et de collaboration internes et externes – améliorerait incontestablement l'efficacité de leur médiation. Les médiateurs doivent également être capables de rapprocher les chercheurs anglophones et francophones, d'autant que les appels à propositions imposent une collaboration sous-régionale. Le problème de l'identification des médiateurs potentiels, et de leurs primes/rémunération en contrepartie de ce rôle, n'est pas encore réglé.

À un moment, il a été proposé que, pour que ce rôle soit pris au sérieux, PAEPARD en fasse une activité professionnelle rémunérée.

Médiation dans le financement de l'innovation : un changement d'état d'esprit majeur

Un objectif clé de PAEPARD a été d'améliorer le niveau de préparation des partenaires à répondre à une opportunité de financement ou à un appel à propositions bien avant qu'ils ne soient rendus publics. Toutefois, la plupart des chercheurs européens sont réticents à participer à un partenariat sans objectif concret. L'expérience de PAEPARD montre que pour qu'un chercheur européen rejoigne un partenariat, il faut qu'il y ait un appel ouvert pour lequel le consortium élaborera une proposition de projet. Le plus grand défi a probablement été d'impliquer des



Les jeunes entrepreneurs renouent avec l'agriculture, comme cet élevage de volailles au Nigeria, quand les innovations offriront plus d'opportunités commerciales que le départ vers les zones urbaines. (Crédit photo : E. Clinton, Agropreneurajia)

5

Mise en place de technologies innovantes

- > 1. Au **Burkina Faso**, le transformateur mécanique qui convertit les déchets de mangue en alimentation animale est un cas intéressant, car les larves des mouches du fruit enrichissent en protéines les « chips » de mangue utilisées pour nourrir les cochons. Cette innovation a un impact potentiel élevé et est abordable à l'échelon régional.
- > 2. Au **Nigeria**, la machine de fabrication d'aliments pour poulets à base de manioc utilise des champignons pour améliorer la teneur en protéines du manioc. Des travaux de recherche appliquée sont nécessaires pour concevoir du matériel permettant de transformer le manioc séché ou pré-séchés en aliments pour la volaille. Des fonds privés sont également nécessaires pour déployer ce matériel innovant.
- > 3. Le traditionnel refroidisseur au charbon de bois en **Ouganda** - amélioré grâce à la recherche appliquée - pour les légumes indigènes africains - complète avantageusement l'initiative « Powering Agrifood Value Chains » du Partenariat pour les énergies durables et l'efficacité énergétique (Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership, REEEP).

scientifiques européens dans les consortiums soutenus par PAEPARD, car les deux appels lancés en 2010/2011 n'étaient liés à aucune opportunité de financement spécifique.

Le financement public de la RAD est de plus en plus limité et la concurrence pour obtenir des fonds publics est devenue féroce. Le financement compétitif constitue un mécanisme envisageable pour améliorer l'engagement des partenaires, mais il risque d'augmenter considérablement les coûts de transaction en raison de la procédure de traitement des appels et de sélection des propositions. De plus, la durabilité des partenariats en RAD est souvent limitée par le mécanisme de financement ; certaines organisations doivent en effet fonctionner selon le principe du recouvrement intégral des coûts et les fonds disponibles pour le temps du personnel sont insuffisants. Néanmoins, le développement de nouvelles compétences, comme la gestion de nouveaux mécanismes organisationnels et d'alliance, constitue une composante importante de la durabilité d'un partenariat en RAD.

Il existe donc un besoin clair de cibler plus d'une source de financement. Pour aller de l'avant, PAEPARD doit relever ce défi, sachant que d'autres bailleurs bilatéraux pourraient ne pas tous souhaiter financer des partenaires de l'UE.

Ainsi, le financement du ministère fédéral allemand de l'Agriculture et de l'Alimentation (BMEL) ou du Fonds néerlandais de recherche appliquée pour l'alimentation et les entreprises (ARF) bénéficie aux organisations nationales de recherche et aux acteurs ayant des partenaires africains. Contrairement aux fonds européens, ces fonds n'encouragent pas la collaboration intra-européenne.

La réunion des partenaires en atelier de lancement de consortium et en atelier de rédaction des notes succinctes a toutefois considérablement amélioré la qualité des propositions soumises. Depuis 2010, les consortiums soutenus par PAEPARD ont soumis quelques 88 notes succinctes et propositions. En outre, au début 2017, 29 propositions soumises ont été sélectionnées lors d'appels à projets organisés par divers bailleurs de fonds. Parmi les projets retenus, citons la « Généralisation des innovations pour la production de semences de pommes de terre de qualité en Afrique centrale et de l'Est » de l'ASARECA, « le marché de l'innovation » d'AFRICA-BRAZIL, et le Fonds néerlandais de recherche appliquée (ARF).

En outre, on a constaté non seulement une augmentation du nombre des projets sélectionnés mais aussi du nombre d'opportunités de financement pour les partenariats (de recherche) multi-acteurs. À côté des appels très compétitifs de l'UE dans le domaine de la recherche, les partenariats ont eu accès



La transformation de produits agricoles locaux préserve leur valeur nutritionnelle et permet un stockage sûr. La transformation locale est au cœur de nombreux consortiums soutenus par PAEPARD, comme ici, au Rwanda. (Crédit photo : R. Kahane, CIRAD)

La PROPAC a identifié l'innovation en agriculture urbaine comme une priorité au bénéfice des petits agriculteurs d'Afrique centrale (Crédit photo : R. Kahane, CIRAD)



à d'autres opportunités de financement assorties de critères plus spécifiques et caractérisées par une approche participative plus marquée. Retenons ici, entre autres, les opportunités de financement du Centre de recherches pour le développement international canadien (CRDI), l'appel du gouvernement américain « Feed the Future », et l'appel à projets de transformation et de conditionnement du BMEL allemand. Les appels de l'Union africaine dans le domaine de la recherche lancés en 2016 et les appels au titre d'HORIZON 2020 de l'UE sont restés essentiellement axés sur la recherche.

Par ailleurs, PAEPARD a été en mesure d'orienter les priorités des appels des bailleurs de fonds, en plaidant en faveur d'un domaine de recherche (participative) sous-financé, comme par exemple la contamination des denrées alimentaires et de l'alimentation animale par l'aflatoxine.

Enfin, et surtout, comme la plupart des consortiums sélectionnés par PAEPARD associaient un partenaire du secteur privé, la durabilité d'une initiative d'innovation a souvent été observée au-delà de la période de financement du projet. L'engagement des entreprises du secteur privé au sein d'un consortium dépasse la durée de vie du projet. Il convient donc de diversifier les sources et les périodes de financement, même si d'autres formes de soutien sont nécessaires, en particulier la capacité du secteur public à offrir un

environnement propice à l'innovation. Par exemple, le consortium « engrais biologiques » au Burkina Faso souhaiterait la création d'un réseau de microbiologie au sein d'une université d'Afrique de l'Ouest accueillant différentes start-up qui développent des produits et des services pour la gestion de la fertilité des sols. La participation du secteur privé témoigne également de la nécessité de faire le lien avec le financement privé (banques locales) si l'on souhaite diffuser à plus grande échelle les technologies innovantes (par ex. des prototypes de matériel de transformation) développées avec le soutien financier de PAEPARD.

Enseignements

La mise en place d'un partenariat multi-acteurs prend du temps

Les partenariats multi-acteurs en RAD soutenus par PAEPARD offrent une plateforme pour la création conjointe de connaissances, l'apprentissage et l'innovation. Cependant, la qualité d'un partenariat n'est pas garantie d'emblée. Le temps nécessaire à l'établissement de la confiance et d'une communication efficace constitue un défi. La qualité de la coopération avec d'autres parties prenantes, axée sur au moins un objectif partagé, est essentielle pour garantir la durabilité et l'impact des consortiums de recherche multi-acteurs. Aucun partenaire ne peut en effet relever à lui seul le défi de l'éradication de la pauvreté



et de la lutte contre la dégradation environnementale, par exemple. Seuls des partenariats mobilisés autour de la réalisation de bénéfices mutuels sont en mesure d'offrir des solutions intelligentes reposant sur les capacités et les ressources de différents partenaires. D'autres enseignements clés sont également à retenir⁶.

La nécessité d'une approche inclusive

Des mécanismes de soutien complets sont nécessaires pour assurer la participation de tous les partenaires. Ils doivent mettre l'accent sur le renforcement des capacités, la mise en place de réseaux, l'incitation à communiquer et le soutien financier. Cette approche inclusive soutient le changement, l'innovation et l'entrepreneuriat menés localement.

Les utilisateurs de la recherche jouent un rôle essentiel dans la définition des priorités

Il est possible d'améliorer le potentiel de collaboration entre agriculteurs et chercheurs. Via son PGU, PAEPARD a ainsi aidé les organisations paysannes à définir une problématique et des thématiques de recherche en fonction de leurs besoins et de leurs priorités. Le PGU permet aux utilisateurs de la recherche de s'approprier l'initiative et d'associer d'autres acteurs, y compris des chercheurs, à chaque fois que leur intervention est nécessaire au processus.

La médiation assurée par les coordinateurs de consortium et les facilitateurs de l'innovation agricole est essentielle pour l'établissement d'une communication efficace, d'un consensus et d'une relation de confiance

Si ses attentes de PAEPARD vis-à-vis des FIA n'ont pas été pleinement satisfaites, PAEPARD a néanmoins engrangé une précieuse expérience et tiré des leçons concernant le rôle de médiateur des FIA et des intermédiaires de consortium. L'efficacité de leur rôle de médiateur serait incontestablement améliorée si les critères de sélection des FIA étaient précisés pour y inclure une plus grande expérience en innovation agricole et un renforcement de leurs capacités en matière de communication, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du consortium.

Il est nécessaire d'entretenir le dynamisme des partenaires multi-acteurs en RAD

Le financement d'ateliers de lancement et d'ateliers d'écriture a permis de jeter les bases de consortiums de recherche Afrique-Europe plus efficaces. La capacité des partenaires africains s'est vue considérablement renforcée par cette approche, et les propositions de RAD soumises en vue d'obtenir un financement sont de meilleure facture.

L'engagement des chercheurs européens peut être renforcé

Une assistance individuelle ciblée est nécessaire à la mobilisation de chercheurs européens afin qu'ils prennent part plus activement aux partenariats multi-acteurs en RAD. Les principales contraintes qui pèsent sur leur engagement doivent être mieux identifiées.

La RAD doit diversifier ses sources de financement

Cibler une source de financement unique ne constitue pas une stratégie idéale pour les consortiums de recherche multi-acteurs. D'une manière générale, il y a lieu de diversifier les sources de financement, et de tenir compte des contributions propres et du retour sur investissement, pour permettre aux projets de renforcer et d'étendre l'initiative de recherche. Le rôle du médiateur est essentiel, non seulement pour identifier les opportunités de financement mais aussi pour minimiser le risque financier pour des partenariats durables en termes d'innovation et d'impact. Dans le cadre de ses activités de médiation, PAEPARD devrait proposer sur son site web des directives pour faciliter le respect des différents critères des appels multiples, et ce dès leur lancement.

Conclusion

Les hypothèses autour des activités de médiation de PAEPARD ont été examinées très attentivement dans ce document, l'idée étant de comprendre et de promouvoir l'innovation agricole en Afrique, de renforcer les capacités de partenariat des acteurs de cette innovation afin qu'elle ait un plus grand impact sur les filières agricoles. Il convient toutefois de souligner que tous les consortiums et projets de recherche de PAEPARD n'ont pas été analysés ici. L'analyse porte spécifiquement sur une série de consortiums, lancés en 2011-2012.

Grace à l'approche multi-acteurs de PAEPARD, les consortiums ont développé de nouveaux produits (lait de soja, engrais biologiques, cultures indigènes, etc.) répondant aux besoins des agriculteurs tout en étudiant les possibilités de production pour un marché élargi. Un facteur clé pour la réussite des consortiums soutenus par PAEPARD est la pertinence du partenariat. En permettant l'adéquation des ressources et de l'expertise et en encourageant la participation de tous les groupes concernés ou intéressés par les activités du projet, le partenariat favorise la durabilité et l'impact à long terme. Un partenariat de recherche peut apporter une expertise en matière de marketing, de financement et d'entrepreneuriat. Parmi les échanges possibles, on peut citer les suivants : les coopératives

garantissent la participation et l'engagement des bénéficiaires ; les gouvernements peuvent promouvoir des évolutions réglementaires et lancer des campagnes de sensibilisation dans les écoles ou à destination du grand public ; les ONG peuvent compter sur la confiance des communautés locales et s'appuyer sur leur connaissance des problèmes sociaux et environnementaux ; et les instituts de recherche peuvent aider à développer de nouvelles solutions adaptées au contexte local ou favoriser une meilleure compréhension des marchés et des tendances sectorielles. Jusqu'alors, PAEPARD a principalement appuyé des partenariats réunissant des chercheurs et des organisations paysannes. Mais PAEPARD devra progressivement envisager de soutenir de nouveaux partenariats associant des entreprises, des ONG et des décideurs politiques ; et dans bien des cas, d'autres partenaires encore.

Un partenariat ne se limite toutefois pas à un ensemble d'acteurs jouant des rôles prédéfinis. Chacun doit être perçu comme un élément de la solution au problème. La distinction chercheur/non-chercheur tend en effet à disparaître. PAEPARD a développé les capacités des acteurs africains dans le domaine de l'animation de partenariats multi-acteurs et de la rédaction de propositions. Il a cependant été difficile d'associer des acteurs africains n'appartenant pas au domaine de la recherche (au début) et l'articulation de leur demande/besoins de RAD a pris du temps. On a également observé un désengagement des partenaires de recherche européens qui n'ont ni le temps ni les fonds nécessaires pour diriger des consortiums multi-acteurs.

La stratégie de renforcement des capacités de PAEPARD a identifié les avantages et les inconvénients des facilitateurs internes et externes. Un FIA interne a pour inconvénient évident le fait qu'il peut être considéré comme partial et enclin à favoriser les intérêts de l'organisation dont il relève ou d'être redevable envers sa direction. Dans ce cas, les autres partenaires n'acceptent pas facilement le facilitateur ou n'accordent pas leur confiance à celui-ci ou à son organisation. Toutefois, de par sa maîtrise du sujet, le FIA interne connaît mieux les défis spécifiques d'une filière et des relations entre les acteurs. L'inconvénient d'un facilitateur externe est qu'il peut être (perçu comme) distant et insuffisamment engagé dans le partenariat. Il est en outre difficile de trouver comment financer sur le long terme un expert neutre.

L'intermédiation est nécessaire, mais le leadership est essentiel

Malgré les défis, le rôle de médiation de PAEPARD a été de stimuler les consortiums et de les aider à obtenir le financement nécessaire à la mise en œuvre de leur proposition. L'impact des partenariats multi-acteurs en RAD va au-delà d'une collaboration spécifique dans le domaine de la recherche entre différents partenaires : PAEPARD intervient en tant que médiateur dans un partenariat à long terme ; il fait le lien entre les bailleurs de fonds et les acteurs de l'innovation, plaide en faveur d'une agriculture durable et encourage les partenariats public-privé.

PAEPARD continuera à tirer les leçons de son expérience de médiateur mais sa contribution au processus de RAD est d'ores et déjà reconnue. Une contribution récente de Didier Pillot, vice-président d'Agrinatura, a souligné comment PAEPARD avait accompagné l'évolution du rôle du facilitateur, qui est passé progressivement du statut de médiateur à celui de leader, au sein de chaque consortium. Même si le rôle des facilitateurs de l'innovation (FIA) tend à s'effacer, vu la priorité donnée à la recherche (et à la rédaction des propositions), au profit d'un rôle plus important pour le coordinateur de projet, le maintien de la dynamique du consortium nécessite toujours un processus de médiation mené par plusieurs acteurs. En outre, les enseignements tirés des activités de médiation de PAEPARD fournissent des idées aux décideurs et aux politiques pour la création et le développement de partenariats en RAD pilotés par la demande, en particulier pour le programme de développement de l'après-2015 en réponse aux objectifs du développement durable, qui reconnaît la nécessité d'un changement et d'un entrepreneuriat au niveau local.



La promotion de produits innovants, tels que les engrais biologiques, fait également partie du travail de recherche qui vise à générer des bénéfices financiers pour les producteurs de légumes. (Crédit photo : Bioprotect, Burkina Faso)

⁶ PAEPARD policy brief N°2 (2016). Faciliter l'innovation en recherche agricole pour le développement : la médiation, un lien essentiel, 4 p.



PAEPARD



La Plateforme de partenariat Afrique-Europe en recherche agricole pour le développement (**PAEPARD**) est un projet sur huit ans financé par la Commission européenne (à 80%) avec la contribution de ses propres partenaires (20%). Depuis décembre 2009, elle est coordonnée par le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (**FARA**), et ce, jusqu'à fin 2017 suite à prorogation. Son objectif est d'établir des partenariats multi-acteurs africanos-européens dans le domaine de la recherche agricole pour le développement (**RAD**) en vue de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les partenaires européens sont les suivants : **AGRINATURA** (l'alliance européenne dans le domaine des connaissances agricoles pour le développement, qui coordonne les partenaires européens de la recherche), **COLEACP** (représentant du secteur privé), **CSA** (représentant des ONG), **ICRA** (spécialiste du renforcement des capacités en RAD) et **CTA** (le Centre technique de coopération agricole et rurale). Parmi les partenaires africains, outre le FARA, on trouve l'Organisation panafricaine des agriculteurs (**PAFO**), le Forum régional des universités pour le développement des capacités dans l'agriculture (**RUFORUM**) basé à Kampala et le Réseau pour l'analyse des politiques sur l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles (**FANRPAN**) basé à Pretoria. PAFO agit à travers ses membres, qui sont la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (**EAFF**) basée à Nairobi, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (**ROPPA**) basé à Ouagadougou et la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (**PROPAC**) basée à Yaoundé. La Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (**SACAU**) est un partenaire associé à **PAEPARD**.



Avis de non-responsabilité : « Ce projet a été financé grâce au soutien de la Direction générale pour la Coopération internationale et le développement international de la Commission européenne (DG-DevCo). Le contenu de la présente publication n'engage que ses auteurs, et l'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de tout usage fait des informations contenues dans la présente ».

paepard.blogspot.com
www.paepard.org

